



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Education et formation

de l'Université des Antilles
et de la Guyane - UAG

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académies : Guadeloupe, Guyane, Martinique

Etablissement déposant : Université des Antilles et de la Guyane - UAG

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Education et Formation

Domaine : Sciences humaines et sociales (SHS)

Demande n° S3MA150009147

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université des Antilles et de la Guyane (Pôle Martinique).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Le master *Education et Formation* vise à former des professionnels de la recherche et des praticiens dans le domaine de l'éducation, la formation et l'action sociale. Ce master regroupe cinq spécialités. Or, comme trois de ces spécialités relèvent des métiers de l'éducation et de la formation (non évaluées ici), la mention se réduit à deux spécialités dans le cadre de la présente évaluation :

Une spécialité *Ingénierie des Actions d'insertion et développement local* à finalité professionnelle.

Une spécialité *Apprentissages, formation, insertion*, qui correspond à une formation à la recherche.

Cette mention propose un tronc commun en première année avec des enseignements spécifiques à partir du semestre 2 pour favoriser la spécialisation progressive des étudiants. Les passerelles entre les deux spécialités sont possibles et des mutualisations sont proposées à l'intérieur même de la mention. Le master *Education et formation* est adossé au Centre de recherches interdisciplinaires en lettres, langues, arts, et sciences humaines (CRILLASH - EA 4095).



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le master *Education et formation* s'adresse à tous les étudiants ayant validé une licence ou une première année de master en sciences de l'éducation et plus largement en sciences humaines et sociales qui souhaitent se préparer aux métiers de l'éducation et de la formation depuis l'enseignement jusqu'à l'ingénierie pédagogique. Un aménagement des études est proposé aux étudiants salariés qui bénéficient de modalités spécifiques pour suivre la formation : site web, cours organisés le soir, suivi personnalisé pour les étudiants, utilisation d'une plateforme pédagogique (Moodle). Cependant, les objectifs de la mention restent flous. Par exemple, les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation ne sont pas décrites et le dossier se contente de présenter les programmes des enseignements pour chaque spécialité, ce qui ne permet pas d'apprécier la structure globale de la mention.

Cette formation affiche des partenariats pédagogiques avec l'Université de Bordeaux 2 et l'Université Paris 13, ainsi que des projets de collaborations avec l'Université Laval et l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de Martinique. L'existence d'un réseau socio-professionnel local (institutions, associations, entreprises) est également évoqué, mais seulement pour une des deux spécialités (*Ingénierie des actions d'insertion et développement local*) du master. A vrai dire, l'absence de précisions et le manque d'informations au niveau de la mention laissent augurer d'un positionnement socio-économique et d'une ouverture internationale plutôt faibles. En ce qui concerne le positionnement scientifique du master *Education et formation*, l'adossement au Centre de recherches interdisciplinaires en lettres, langues, arts, et sciences humaines (CRILLASH - EA 4095) n'est pas explicité.

Si les origines géographiques et statutaires des étudiants ne sont pas connues, le master *Education et formation* souffre assurément d'un manque d'attractivité. En quatre ans, la mention a perdu un tiers de ses effectifs en M1 (la formation est passée de 121 inscrits pour l'année 2009/2010 à 41 inscrits en 2012/2013) et trois quart de ses effectifs en M2 (la formation est passée de 376 inscrits en 2009/2010 à 84 inscrits en 2012/2013). Cette baisse des flux ne fait l'objet d'aucune explication et aucune information sur le bilan prévisionnel pour la prochaine période n'est communiquée. Le dossier révèle, par ailleurs, un taux de réussite peu satisfaisant (en 2013, ce taux s'élève à 48,7 % en M1 et 68,4 % en M2). De manière générale, le manque d'informations ne permet pas d'apprécier le devenir des étudiants.

Le pilotage de la mention s'appuie sur l'existence d'une équipe pédagogique et d'une équipe de formation dont la composition est tout à fait équilibrée (8 professionnels extérieurs à l'université et 11 enseignants-chercheurs issus de différents champs disciplinaires tels que la sociologie, les sciences de l'éducation, les STAPS, la psychologie, etc.). La gestion de la formation est assurée par un conseil pédagogique. Cependant, son rôle n'est pas précisé et les liens entre les trois structures de pilotage mises en place ne sont pas explicités. Le dossier indique que des évaluations des enseignements sont organisées à l'initiative des enseignants mais que leurs résultats n'ont pas vocation à être diffusés. Par ailleurs, les recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation n'ont pas été prises en compte, alors que la présente évaluation fait ressortir des points faibles déjà mis en évidence par le précédent comité d'experts (ex. le manque de précisions en ce qui concerne le projet pédagogique et le devenir des étudiants ou encore l'insuffisance de l'ouverture internationale). Bien qu'une autoévaluation ait été réalisée, les arguments avancés, au regard des éléments fournis dans ce dossier, ne sont pas toujours convaincants pour apprécier l'amélioration de la formation.

- Points forts :

- La mention répond à un véritable besoin de formation dans le domaine de l'éducation et l'ingénierie pédagogique.
- Des modalités pédagogiques spécifiques sont proposées pour les étudiants salariés ou éloignés géographiquement (aménagement des études, cours du soir, suivi individualisé, ...).

- Points faibles :

- Les objectifs de la formation ne sont pas suffisamment définis.
- Les flux d'étudiants sont en baisse et révèlent le manque d'attractivité de la formation.
- L'ouverture internationale n'est pas démontrée.
- L'analyse du devenir des étudiants est absente.
- Le pilotage de la mention n'est pas clairement présenté.
- Les propositions d'amélioration émises par les responsables pédagogiques lors de la précédente évaluation ne semblent pas avoir été suivies.



- Le dossier est incomplet (la fiche Répertoire national des certifications professionnelles « RNCP » ne correspond pas aux spécialités de la mention, les données concernant l'évaluation des enseignements ne sont pas communiquées, le dossier ne fournit pas d'information sur le positionnement de la mention).

- Recommandations pour l'établissement :

Si la qualité du diplôme constitue une réelle préoccupation pour l'équipe pédagogique, qui présente un ensemble de propositions visant à améliorer la formation, il serait pertinent de commencer par réaliser le suivi des mesures qui ont déjà été initiées pour favoriser le développement du master *Education et formation* et d'en évaluer l'efficacité. Ensuite, il conviendrait, dans un souci, à la fois, de visibilité et de lisibilité, de présenter la structure globale du master en clarifiant les objectifs pédagogiques et scientifiques propres à la mention. Une telle présentation permettrait de mieux repérer les liens entre les deux spécialités (*Ingénierie des actions d'insertion et développement local ; apprentissages, formation, insertion*) qui sont regroupées au sein de ce master. Il serait également souhaitable d'organiser un suivi des étudiants et d'analyser les données déjà disponibles notamment en matière de réussite. L'analyse du devenir des diplômés, pour le moment absente, pourrait s'accompagner d'une véritable politique de professionnalisation visant à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. L'ouverture et les échanges à l'international mériteraient d'être précisés.



Evaluation par spécialité

Ingénierie des actions d'insertion et développement local

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université des Antilles et de la Guyane

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Ingénierie des actions d'insertion et développement local*, à finalité professionnelle, vise l'acquisition de compétences et de connaissances dans le champ de l'intervention, le conseil et l'insertion dans le domaine de l'éducation.

Cette formation est adossée au Centre de recherches interdisciplinaires en lettres, langues, arts, et sciences humaines (CRILLASH - EA 4095).

- Appréciation :

Alors que le dossier présente une liste très détaillée des compétences et des connaissances attendues à l'issue de cette formation (pas moins de 17 compétences, liées essentiellement aux domaines de l'ingénierie et la gestion de projet, sont listées), les orientations scientifiques et professionnelles de la spécialité ne sont pas du tout précisées. Le programme des enseignements est relativement équilibré, mais la place accordée à la formation professionnelle reste faible (la durée des stages est inférieure à deux mois, la part des enseignements transversaux représente moins de 15 % du volume horaire total en M1 et en M2).

La baisse régulière des effectifs en première et deuxième année du master *Ingénierie des actions d'insertion et développement local*, durant la période 2009-2013, montre une faible attractivité de la spécialité qui a perdu un peu plus d'un tiers de ses effectifs en quatre ans (la spécialité compte en M1 58 inscrits en 2009/2010 et 19 inscrits en 2010/2011). De manière générale, le suivi des étudiants et des diplômés est difficile à apprécier en raison du caractère lacunaire du dossier (aucune information n'est fournie en ce qui concerne l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études et les chiffres relatifs à la réussite des étudiants se limitent à 2010-2011 et 2011-2012).

La structure de l'équipe pédagogique paraît équilibrée (la formation fait intervenir environ 10 enseignants-chercheurs et 6 professionnels extérieurs). Un conseil pédagogique est mentionné, mais ses liens avec les instances de pilotage présentées au niveau de la mention ne sont pas très clairs. Une transformation de cette spécialité en un parcours professionnel *Ingénierie de l'insertion sociale et professionnelle des adultes en difficultés* est envisagée pour le prochain contrat quinquennal. Cependant, l'articulation de ce parcours avec les formations proposées dans le cadre de la mise en place des Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) n'est pas explicitée.

- Points forts :

- Les compétences et les connaissances attendues à l'issue de la formation sont bien décrites.
- Les enjeux socio-économiques de la spécialité sont réels et clairement identifiés.

- Points faibles :

- Les objectifs pédagogiques et scientifiques de la spécialité ne sont pas clairement formulés.
- L'objectif de professionnalisation ne s'accompagne pas de mesures concrètes.



- La présentation du programme des enseignements manque de clarté (les intitulés des unités d'enseignement sont parfois redondants voire trop vagues).
- Les effectifs sont en baisse.
- Le dossier est lacunaire sur de nombreux aspects : l'ouverture internationale, l'organisation de la formation par la recherche et la formation professionnelle, le devenir des diplômés, les modalités de suivi des étudiants, le rôle du conseil pédagogique.

- Recommandations pour l'établissement :

Les objectifs propres à la spécialité *Ingénierie des actions d'insertion et développement local* mériteraient d'être précisés. Il serait également utile de s'interroger sur le manque d'attractivité de cette formation en s'appuyant notamment sur l'organisation d'un suivi des étudiants. Le programme pédagogique pourrait intégrer une ou plusieurs unités d'enseignements professionnalisantes, afin de concrétiser la volonté de professionnalisation affichée dans ce dossier. La formation à la recherche et l'ouverture internationale pourraient être développées. Il serait souhaitable de clarifier les liens entre les différentes équipes de pilotage mises en place.



Apprentissages, formation, insertion

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université des Antilles et de la Guyane

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Apprentissages, formation, insertion*, à finalité recherche, a pour objectif de former des professionnels de la recherche et de l'ingénierie de la formation dans les domaines de l'éducation et de l'insertion.

Cette formation est adossée au Centre de recherches interdisciplinaires en lettres, langues, arts, et sciences humaines (CRILLASH - EA 4095) et dépend de l'Ecole doctorale (ED 260) de l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG) ou Ecole doctorale pluridisciplinaire *Santé, environnement et sociétés dans les Amériques*.

- Appréciation :

Les compétences et les connaissances attendues à l'issue de cette spécialité sont clairement précisées. Le programme de formation propose des enseignements théoriques dans le champ de l'ingénierie éducative, transversaux (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, langue, communication, *etc.*) et méthodologiques (le volume horaire attribué à la méthodologie de la recherche représente 30 % du volume horaire global en M1 et en M2). Cependant, la formation professionnelle est insuffisante (aucun stage n'est prévu dans la maquette et la part des enseignements professionnels s'élève à 58 HTD en M1 sur 350 HTD et 63 HTD en M2 sur 175 HTD). Dans l'ensemble, les modalités pédagogiques ne sont pas assez décrites (l'organisation de la formation à distance est floue, le contenu des séminaires et des unités d'enseignement complémentaires n'est pas précisé, l'aspect relations internationales n'est pas renseigné, ...).

La spécialité souffre d'une baisse importante des flux d'étudiants. Le niveau M1 a perdu un tiers de ses effectifs entre 2009 et 2013, mais la baisse la plus significative concerne le niveau M2 qui a enregistré 19 inscriptions pédagogiques pour l'année 2011/2012 contre 288 en 2009/2010. Le dossier ne fournit pas d'information concernant les origines géographiques et statutaires des étudiants. Aucune analyse du devenir des diplômés n'est présentée.

La structuration de l'équipe pédagogique est tout à fait cohérente au regard de la finalité recherche de la spécialité (la formation fait intervenir 6 enseignants chercheurs et 3 intervenants extérieurs à l'université qui assurent un tiers des heures en M1). La gestion de la formation s'appuie sur l'existence d'un conseil pédagogique et de deux équipes de pilotage. Cependant, les liens entre ces différentes instances de pilotage manquent de clarté. L'équipe pédagogique envisage de transformer la spécialité *Apprentissages, formation, insertion* en un nouveau parcours recherche *Education et formation en contextes pluriculturels et plurilingues*, ce qui permettrait de maintenir une offre complète (Licence, master, doctorat) en sciences de l'éducation dans la région des Caraïbes. Les modalités de suivi de la formation ne sont pas présentées (ex. l'évaluation des enseignements n'est pas organisée de manière systématique).

- Points forts :

- Les compétences et les connaissances attendues à l'issue de la formation sont bien décrites.
- La volonté de former des spécialistes de l'éducation répond à la nécessité de renforcer la recherche en éducation dans la région des Caraïbes.



- Points faibles :
 - Les objectifs de la spécialité ne sont pas clairement présentés.
 - La formation par la recherche est insuffisante.
 - Le devenir professionnel des étudiants (poursuite en thèse, insertion professionnelle) n'apparaît pas comme une priorité pour l'équipe pédagogique.
 - La formation souffre d'un manque d'attractivité.
 - La dimension internationale de la spécialité est absente.
 - Le dossier est incomplet.

- Recommandations pour l'établissement :

La baisse des flux devrait inciter les responsables pédagogiques à resserrer et préciser les objectifs propres à cette formation en tenant particulièrement compte des spécialités MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) proposées par l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Martinique. Il serait souhaitable de renforcer la formation professionnelle des étudiants à travers, par exemple, la mise en place de stages de longue durée en M2 ou encore de modules professionnalisant intégrés dans le cursus. La dimension recherche mériterait d'être davantage développée au même titre que l'ouverture internationale de la spécialité. L'existence des trois groupes de pilotage (équipe de formation, équipe pédagogique et conseil pédagogique) devrait être davantage mise au profit du suivi des étudiants et des diplômés.



Observations de l'établissement

Présidence

Dossier suivi par :

Antoine Delcroix

Fixe : 0590 48 33 83

Mobile : 0690 28 10 27

Mail : adelcroi@univ-ag.fr

**La Présidente de l'Université des Antilles
et de la Guyane**

A

**Monsieur le Président de l'AERES,
AERES,
20, rue de Vivienne,
75002 Paris**

Pointe-à-Pitre, le 8 septembre 2014

Nos réf. :

UAG-PRES/CMC/AD/DSA/N°2014 - 1331

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint la réponse à l'évaluation **du master Education et formation / MA - S3MA150009147**.

Aucune erreur factuelle n'a été repérée sur le document initial. Par ailleurs, je n'ai pas remarques particulières à formuler quant aux observations rédigées par monsieur Bertrand Troadec, responsable de la formation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président à l'assurance de mes salutations distinguées et les meilleures.


Corinne MENCE-CASIER



Pièce jointe : observations du responsable de diplôme.



MASTER : ÉDUCATION ET FORMATION

DOSSIER : MA150009142

Observations sur le rapport d'évaluation de l'AERES

Remarques concernant la synthèse de l'évaluation de la mention

- « Les flux d'étudiants sont en baisse et révèlent le manque d'attractivité de la formation. »

Ce constat est à relativiser, car l'histoire récente de l'impact des politiques universitaires vient en grande partie expliquer cette baisse apparente. Lors de la précédente évaluation, « soixante lauréats pour six promotions » sont mentionnés. Les 121 inscrits en M1 de 2009-2010 ainsi que les 376 en M2 la même année correspondent moins à des effectifs annuels qu'à la conséquence ponctuelle de la « mastérisation » de la formation des maîtres. Un grand nombre des étudiants préparant le concours et bénéficiant des équivalences, car « admissibles », ayant choisi de s'inscrire en sciences de l'éducation. Dans les faits, seule une poignée de ces étudiants ont effectivement suivi les enseignements de la mention et ces chiffres se sont naturellement résorbés quand la période transitoire qui est – au bout de deux ans – arrivée à son terme.

La mastérisation de la formation des enseignants a eu, sur un plus long terme, un impact sur le master « recherche » (AFI). Les masters de la mention MEEF, préparant en particulier aux concours, semblent être pour les étudiants plus rassurants en termes d'insertion professionnelle dans un territoire où le chômage des jeunes est particulièrement important et où le marché de l'emploi est contraint du fait du faible développement économique local et du caractère insulaire du territoire. L'absence d'études menées sur l'insertion professionnelle des étudiants ne permet pas de corriger ce type de représentation. Par conséquent, les étudiants peinent à établir un lien entre les compétences délivrées par la mention et leur insertion professionnelle. Les diplômes liés à l'ESPE apparaissent, de ce point de vue, beaucoup plus rassurants du fait de la nature même de cette composante. Pour autant, le territoire – du fait de son histoire, de sa réalité sociale et culturelle – a des besoins forts d'experts tant dans le champ éducatif que de l'insertion. En ce sens, la mention répond à des besoins très concrets.

Concernant les flux des entrants, une réflexion sur les modalités d'entrée dans les diplômes au moyen des validations d'acquis a été menée au cours du quadriennal. Constatant que dans la mention (master recherche et master professionnel) certains étudiants échouent à soutenir leur mémoire de master 2, il a été décidé en cours de contrat de refuser l'entrée en master des étudiants qui ne disposeraient pas – a minima – de bases en méthodologie de la recherche (notamment pour les étudiants issus d'autres domaines). Ce changement dans la politique de recrutement du contrat en faveur d'une

gestion plus qualitative que quantitative des flux peut, elle aussi, expliquer partiellement une baisse du nombre d'inscrits. La présence d'un certain nombre de redoublants de M2, dans l'attente d'une validation du mémoire, apparaît clairement dans la différence des chiffres d'inscrits en M1 et M2.

Cette gestion plus qualitative des flux se justifie par ailleurs par les capacités d'encadrement de l'équipe. Un travail de rationalisation a été entamé au regard de taux de réussite insatisfaisants en master 2. D'où la proposition, par exemple, de projeter des effectifs de la mention de 45 à 62 étudiants, en réduisant notamment le parcours IAIDL à 20-25 étudiants de façon améliorer l'encadrement des étudiants. Une gestion plus qualitative des diplômés demande ensuite une conversion professionnelle des enseignants mais également des décideurs politiques. Cette conversion, dans l'établissement, fait son chemin.

Par ailleurs, le département n'est pas épargné par une baisse démographique des jeunes qui impacte une grande partie des diplômés de la composante. À cette baisse démographique s'ajoute l'envie, pour beaucoup de jeunes Antillais, de quitter un territoire où les perspectives d'insertion professionnelle leur paraissent limitées.

Il n'en demeure pas moins que si l'évolution des effectifs connaît une baisse, les besoins territoriaux liés aux compétences offertes par les formations restent bien réels. Le travail de l'équipe, maintenant que ces compétences sont identifiées, est de rendre ces formations plus attractives. En ce sens, les efforts déployés au cours du contrat (création d'un site web dédié à au parcours AFI, politique de gestion de flux qualitative, mise en ligne d'enseignement, expérimentation de l'évaluation des enseignements,...) témoignent d'un engagement réel de l'équipe dans l'amélioration d'une offre de formation vivante, réactive et pleinement intégrée sur ses territoires. Pour autant, tant les chiffres bruts que les efforts des collègues doivent être recontextualisés et appréciés dans la perspective d'évolutions démographiques, politiques et organisationnelles qui dépassent très largement la seule filière de Sciences de l'éducation et qui répond à des besoins objectifs.

La participation à des programmes de mobilité étudiante pourrait contribuer à l'attractivité de la mention, c'est l'objet du point suivant.

- « L'ouverture internationale n'est pas démontrée. »

L'ouverture internationale manque effectivement à l'analyse de ces masters, ceci s'explique par plusieurs éléments, notamment organisationnels.

Chaque année, le master recherche AFI accueille un ou plusieurs étudiants d'origine étrangère soit de la zone géographique proche (Sainte-Lucie, la Dominique), soit venus de l'étranger (continent africain) ou après un début de cursus en Métropole.

A l'heure actuelle, aucune convention de mobilité d'étudiants n'est signée concernant spécifiquement la mention. C'est un manque qui doit être travaillé lors du prochain contrat. Les étudiants étrangers inscrits dans la mention échappent donc à l'attention du bureau des relations internationales et n'entrent sans doute pas dans leurs statistiques. De même que l'absence d'outils de pilotage fiables ne permet ni leur identification ni leur suivi. Ces étudiants existent pourtant, même s'ils sont peu nombreux, et obtiennent *très généralement* de bons voire très bons résultats. Il s'agit là d'une appréciation qualitative puisque les statistiques n'existent pas à ce niveau.

Autre cause organisationnelle expliquant la faible fréquentation de la mention par les étudiants étrangers : la concurrence objective entre les masters AFI et IAIDL (domaine SHS) et le master ALS (domaine ALL). Le master ALS a été créé à l'initiative d'une collègue de la filière de sciences de l'éducation pour répondre à une volonté d'ouverture des formations à la pluridisciplinarité. Ce master ALS a été créé lors de la période de l'intégration des IUFM, voir point ci-dessus, période où les inscriptions étaient artificiellement « gonflées » par les inscriptions d'étudiants effectivement inscrits à l'UFR de Lettres mais « admissibles » au concours de l'IUFM. Cette période transitoire s'achevant, le nombre des étudiants inscrits dans la mention et en ALS a connu une baisse significative. Cette baisse a eu pour conséquence d'accroître une tension entre les diplômés confrontés à une baisse d'effectifs non anticipée consécutive à la réforme. S'est clairement posée la question du maintien de l'ouverture, du fait de faibles effectifs, du master ALS. Le choix – qui a échappé à l'équipe de sciences de l'éducation – a été de maintenir le diplôme ALS ouvert, aiguillant l'inscription d'une partie des étudiants vers ce master plutôt que ceux de la mention. Or, « historiquement », le master ALS a accueilli des étudiants étrangers, notamment issus d'Haïti.

Le manque de coordination au niveau de l'UFR sur la gestion de l'offre de formation a clairement divertit une partie de la population étrangère qui relève normalement d'une inscription en SHS au profit du domaine ALL quand bien même la majorité des intervenants en master ALS appartient à l'équipe de sciences de l'éducation. À notre connaissance le master ALS ne devrait pas être reconduit à l'avenir, ceci clarifiant les rapports entre les formations.

Ces problèmes organisationnels qui expliquent une situation passée et sans doute regrettable, ne doivent pas bien sûr empêcher une mobilisation de l'équipe sur ce point. Nous proposons donc de prendre contact avec le Bureau des relations internationales (BRI) pour étudier les possibilités d'échanges envisageables pour les étudiants concernés par cette mention.

- « L'analyse du devenir des étudiants est absente. »

[La réponse ci-dessous reprend largement l'argumentaire développé dans la réponse aux évaluations AERES de la licence SHS mention Sciences de l'éducation lors des deux dernières évaluations AERES du diplôme]

Ce constat est partagé, très amèrement regretté depuis la préparation du précédent quadriennal et régulièrement rappelé depuis au niveau de l'UFR depuis. L'exercice d'auto-évaluation a néanmoins sensibilisé la gouvernance de l'établissement à cette question et des propositions de solutions sont à l'étude en termes de suivi de carrière des étudiants et donc de possibilité de pilotage des formations. Concernant plus spécifiquement le devenir des étudiants et l'absence d'enquête rigoureuse menée par l'ORVE : l'évolution institutionnelle de l'établissement (transformation de l'UAG en Université des Antilles, accession du pôle Guyane au statut d'université de plein exercice) a été l'occasion d'un débat sur le fonctionnement des services communs – dont l'Observatoire régional de la vie étudiante –, fonctionnement parfois éloigné de l'un ou l'autre pôle. L'autonomie polaire telle que définie et ratifiée dans l'ordonnance du 17 juillet 2014 devrait être de nature à pouvoir impulser une initiative à ce niveau. Là encore, l'équipe de Sciences de l'éducation ne manquera pas de s'impliquer dans sur ce dossier.

Sur ce point, deux propositions peuvent être faites :

- d'une part, reformuler la demande au sein de l'UFR de la création ou du renforcement d'une antenne de l'ORVE sur le pôle Martinique. Veiller à ce que cette demande soit relayée au niveau du pôle et plus largement de l'université ;

- d'autre part, dans l'attente de la mise en place effective de service, **élaborer un dispositif d'enquête propre à la filière ou au département** proposant 1. une sensibilisation des étudiants à l'importance pour l'établissement de connaître leur devenir (le problème rencontré par ce type d'enquête étant la mise à jour des bases de données, ici les réseaux sociaux pourraient être mis à contribution, ainsi que la création d'un annuaire des anciens), 2. de tenir à jour un fichier des anciens étudiants qui seraient contactés **tous les semestres** pendant trois ans – bref questionnaire en ligne ou téléphonique – pour suivre leurs carrières étudiantes voire leur insertion professionnelle, 3. proposer dans trois ans une enquête s'inspirant des travaux des OVE. Ce dispositif permettrait de répondre à la question du devenir des étudiants, resterait dans le domaine de la faisabilité au regard des effectifs concernés et permettrait d'accompagner l'établissement ou le pôle dans la systématisation de ce type d'enquête.

Au regard de l'importance de cette problématique et des compétences présentes dans le département, le responsable de département s'engage à faire la promotion de ces propositions, tout en tenant à rappeler qu'il n'appartient pas aux enseignants-chercheurs de se substituer aux personnels des services communs pour la réalisation de tâches qui leur sont normalement dévolues.

- « Le pilotage de la mention n'est pas clairement présenté. »

La mention a régulièrement bénéficié de réunions de filière, avec une fréquence mensuelle pendant une partie du contrat. Ces réunions de filière étaient l'occasion d'échanges entre les membres de l'équipe de formation dont les responsables de parcours et de mention.

La régulation des relations entre les deux diplômes a sans aucun doute été insuffisante, l'usage voulant que le responsable d'un parcours ne se mêle guère du fonctionnement de l'autre parcours. Cet usage, parfois regretté en réunion de filière, n'a pas été remis en cause lors de l'évolution de l'équipe des enseignants statutaires.

On notera néanmoins que des travaux d'harmonisation des notes, notamment des évaluations des soutenances de master, ont été menés lors du contrat. Ces travaux, initiés et menés par les MCF, n'ont malheureusement pas été pérennisés par les responsables de parcours. Un projet d'accompagnement à la recherche dès les premiers jours de la rentrée, projet initié collégalement au sein de la filière, a connu le même sort.

Dans le même ordre d'idée, un **séminaire de recherche/méthodologique commun aux deux parcours** a été créé en cours de contrat et abandonné. Ce séminaire de recherche répondait par ailleurs à une demande du conseil scientifique du laboratoire (CRILLASH – EA4095) auquel la mention est adossée. Cette demande portait plus spécifiquement sur l'accompagnement à la méthodologie de la recherche notamment pendant le semestre 4 du master.

Le constat de l'évaluateur appelle donc à être nuancé, ce pilotage a existé pendant une partie du contrat mais s'est affaibli du fait du renouvellement d'une partie de l'équipe. Force est de constater que la mention n'est guère pilotée qu'au niveau de la responsabilité des diplômes.

En ce sens, une attention à l'**articulation avec le projet de licence renouvelée** doit voir le jour et **proposition est faite de réactiver les dispositifs mentionnés ci-dessus.**

- « Les propositions d'amélioration émises par les responsables pédagogiques lors de la précédente évaluation ne semblent pas avoir été suivies. »

Il est difficile de se prononcer sur la question en ce qui concerne le parcours AFI puisque la responsabilité de ce parcours a changé trois fois en cinq ans du fait des départs à la retraite et mutations, et change à nouveau à partir de l'année 2014-2015... Pour le master IAIDL, la responsabilité devrait également changer au début du nouveau contrat.

Cette caractéristique pose bien sûr la question de la continuité du pilotage des parcours, mais également celle du pilotage de la mention et, plus généralement, celle de la mémoire de ce pilotage. Il est tout à fait concevable que l'équipe, appelée à parer aux urgences, ait perdu de vue – dans ce contexte mouvant – certains objectifs, il faut en convenir.

- « Le dossier est incomplet (la fiche Répertoire national des certifications professionnelles « RNCP » ne correspond pas aux spécialités de la mention, les données concernant l'évaluation des enseignements ne sont pas communiquées, le dossier ne fournit pas d'information sur le positionnement de la mention). »

Concernant **l'évaluation des enseignements par les étudiants** : Conscient de cette lacune et forts des initiatives déjà existantes, le prochain responsable du département va proposer à l'équipe de travailler à l'élaboration d'une **grille d'évaluation des enseignements** par les étudiants en proposant une mise en œuvre à titre expérimentale dès l'année à venir (2014-2015) puis **systematique** pour le prochain plan quinquennal. Par ailleurs, l'équipe proposera la tenue en fin de chaque semestre, d'une **commission pédagogique paritaire** invitant étudiants et enseignants à échanger sur le déroulement du semestre.

Ces éléments alimenteront les travaux du **conseil d'amélioration du diplôme** qui se réunira selon une fréquence, *a minima*, de deux réunions par année universitaire indépendamment des réunions de département. Ce conseil sera placé sous la responsabilité du responsable de diplôme, et seront membres de ce conseil l'ensemble des intervenants dans le diplôme, le responsable du département, le responsable du domaine SHS, le responsable de l'UFR.

Le responsable du département veille à la convocation bi-annuelle du conseil d'amélioration du diplôme.

Ces propositions, déjà formalisées dans la réponse à l'AERES pour l'évaluation de la licence SHS mention Sciences de l'éducation, seront faites pour tous les diplômes du département. Ce faisant, ces dispositifs devraient permettre en réunion de département un meilleur pilotage des diplômes.

Remarques spécifiques concernant la synthèse de l'évaluation du parcours AFI

Voir réponses pour la mention.

- « La formation par la recherche est insuffisante. »

La formation par la recherche pourrait être développée dans le cadre de **l'introduction de stages obligatoires en M1 et M2**. Ces stages permettraient de résoudre notamment le problème récurrent de la négociation de l'accès au terrain et permettrait de définir rapidement le périmètre des travaux de recherche en M1 et M2.

Un tel stage de deux semaines, d'observation et de problématisation, existe déjà en L3 avec un objectif de recherche. Les étudiants issus de la L3 SHS mention sciences de l'éducation sont donc tout à fait prêts, tant au niveau de la recherche du stage que de sa

méthodologie à poursuivre ce type d'expérience en master. La proposition faite dans le cadre de la licence est de placer un stage en L2 (observation et problématisation, deux semaines), d'étendre en L3 le dispositif à trois semaines ou un mois pour envisager un stage de recherche ou en responsabilité (professionnalisation) en M1 et M2 (1 mois M1, 2 mois ou plus en M2 en tenant compte du tissu institutionnel et organisationnel local offrant des opportunités de stage limitées).

Un second niveau d'action est la **réactivation du séminaire commun AFI-IAIDL** présentant des travaux de recherche, en mettant un accent particulier sur la méthodologie de la recherche. Voir réponse à l'évaluation de la mention.

Remarques spécifiques concernant la synthèse de l'évaluation du parcours IAIDL

Voir réponses pour la mention.

- « Le dossier est lacunaire sur de nombreux aspects : l'ouverture internationale, l'organisation de la formation par la recherche et la formation professionnelle, le devenir des diplômés, les modalités de suivi des étudiants, le rôle du conseil pédagogique. »

Concernant l'ouverture internationale du parcours, la spécialisation de la formation attire de nombreux professionnels quasi-exclusivement issus du territoire et souhaitant approfondir leurs connaissances à des fins de mobilité de carrière. Le parcours attire également les étudiants locaux – issus de L3 SHS – intéressés par les métiers de l'insertion dans le contexte caribéen. De ce fait, l'ouverture internationale tant entrante que sortante n'est pas une caractéristique forte de ce parcours. Les professionnels, souvent chargés de famille, ne sont pas les candidats naturels de la mobilité étudiante.

Des actions pourraient néanmoins être menées dans cette direction en valorisant l'intérêt du point de vue professionnel à saisir les enjeux spécifiques aux populations caribéennes, notamment d'un point de vue des phénomènes migratoires (nationales ou internationales).

Concernant le devenir des diplômés, les recherches menées par l'ORVE sont lacunaires et inexploitable. Voir les remarques concernant la mention.

- « Les effectifs sont en baisse. »

Voir réponse au niveau de la mention. La baisse des effectifs s'explique par de nombreux facteurs dont le plus important est la volonté de limiter les effectifs à une taille raisonnable tant du point de vue de la qualité de l'encadrement que de celui d'assurer l'insertion professionnelle de l'ensemble d'une petite promotion plutôt que celle d'une partie d'une grosse promotion. Un effectif de 15-20 étudiants par année de master nous semble raisonnable pour pleinement satisfaire ces deux critères.

- « La présentation du programme des enseignements manque de clarté (les intitulés des unités d'enseignement sont parfois redondants voire trop vagues). »

Un important travail de remise à plat de la formation, d'actualisation et de rénovation des intitulés sera réalisé dans les mois à venir.

Schoelcher, le 24 juillet 2014

Bertrand Troadec, PU
bertrand.troadec@espe-martinique.fr